



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1999/573
18 mai 1999
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL EN APPLICATION
DU PARAGRAPHE 6 DE LA RÉOLUTION 1210 (1998) DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport, soumis en application du paragraphe 6 de la résolution 1210 (1998), contient des informations pour la période allant jusqu'au 31 mars 1999 sur la distribution de fournitures humanitaires dans l'ensemble de l'Iraq, y compris l'application du Programme humanitaire interorganisations des Nations Unies dans les trois gouvernorats du nord (Dohouk, Arbil et Souleimaniyeh). Il décrit également les faits nouveaux dans l'application du Programme depuis le précédent rapport, soumis au Conseil le 22 février 1999 (S/1999/187), 90 jours après l'entrée en vigueur du paragraphe 1 de la résolution 1210 (1998). Le Conseil est également saisi de mon rapport sur l'examen et l'évaluation de la mise en oeuvre du programme humanitaire établi en application de la résolution 986 (1995), pour la période allant de décembre 1996 à novembre 1998 (S/1999/481), et le rapport de la Commission chargée d'évaluer la situation humanitaire actuelle en Iraq, créée en application de sa décision du 30 janvier 1999 (voir S/1999/100), lui a déjà été remis.

II. RECETTES, ACHATS ET DISTRIBUTION AUX UTILISATEURS

A. Production de pétrole et vente de pétrole et de produits pétroliers

2. Depuis le début de la phase actuelle et jusqu'au 31 mars 1999, les superviseurs de l'ONU et le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 661 (1990) ont examiné et approuvé au total 90 contrats conclus avec des acheteurs des 26 pays suivants : Afrique du Sud (1), Algérie (2), Autriche (1), Belgique (1), Bulgarie (2), Canada (2), Chine (6), Émirats arabes unis (2), Espagne (3), États-Unis d'Amérique (1), Fédération de Russie (30), France (6), Grèce (1), Inde (1), Irlande (1), Italie (6), Kenya (1), Malaisie (2), Maroc (2), Panama (1), Pays-Bas (2), République arabe syrienne (2), Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (4), Suisse (4), Turquie (5) et Viet Nam (2).

3. La quantité totale des exportations de pétrole approuvées en vertu de ces contrats est d'environ 335 millions de barils pour 180 jours – soit la quantité maximale enregistrée depuis le début du programme exécuté en application de la

résolution 986 (1995) du Conseil de sécurité. Pendant cette phase, le prix du brut iraquien est tombé en décembre 1998 à son niveau le plus bas, soit 7 dollars le baril pour certaines destinations. Toutefois, en mars 1999, les prix ont commencé à se redresser. Aux prix actuels, le montant estimatif total des recettes prévues pour la totalité de la période de 180 jours s'élève à 3,9 milliards de dollars (y compris les recettes affectées au paiement des redevances pour l'oléoduc).

4. Au 31 mars 1999, l'exportation de pétrole iraquien au titre de la présente phase se déroulait sans heurts; la coopération entre les superviseurs de l'ONU, les inspecteurs indépendants (Saybolt Nederland BV), les autorités turques compétentes, l'Organisme d'État iraquien chargé de la commercialisation du pétrole et des produits pétroliers (SOMO) et les acheteurs nationaux était excellente. Au total, 187 chargements représentant 237 millions de barils, pour un montant estimé à 2 milliards 247 millions de dollars, ont été effectués. La part des chargements effectués à Ceyhan (Turquie) a été d'environ 43 %.

5. Les superviseurs ont continué à conseiller le Comité du Conseil de sécurité sur les mécanismes de fixation des prix, l'approbation des contrats et les modifications à y apporter, ainsi que sur d'autres questions ayant trait aux exportations et au contrôle, au titre de la résolution 986 (1995) et de toutes les résolutions ultérieures pertinentes. Les superviseurs et Saybolt ont collaboré étroitement à la surveillance des installations pétrolières concernées et à la supervision des chargements.

6. Le 9 mars 1999, les superviseurs ont fait savoir au Comité du Conseil de sécurité que, pendant la deuxième moitié de la phase V, l'accroissement du volume total des exportations ainsi que des exportations correspondantes en provenance tant du nord que du sud de l'Iraq s'était traduit par un accroissement de la part de pétrole brut exportée à partir de Mina al-Bakr. Aux 182e et 183e séances du Comité, on a déterminé qu'il s'agissait d'une situation temporaire découlant de problèmes techniques qui avaient été résolus. À sa 185e séance, le Comité a pris note de la situation, étant entendu que l'oléoduc Kirkouk-Yumurtalik serait utilisé au maximum et que tout serait fait pour redresser le déséquilibre sans tarder. La situation serait réexaminée à la fin de la période visée au paragraphe 1 de la résolution 1210 (1998).

B. Comptes ouverts par l'ONU appartenant au Programme Iraq

7. Les comptes ouverts par l'ONU appartenant au Programme Iraq sont divisés en sept fonds distincts, conformément aux alinéas a) à g) du paragraphe 8 de la résolution 986 (1995) du Conseil de sécurité. Au 31 mars 1999, sur les 5 milliards 256 millions de dollars autorisés pour la période de 180 jours commencée le 26 novembre 1998 (phase V) au titre de la résolution 1210 (1998), 1 573 858 234,90 dollars avaient été déposés sur les comptes, ce qui portait le total des recettes des ventes de pétrole depuis le début du programme humanitaire à 10 960 708 186,75 dollars. L'annexe I au présent rapport indique la répartition des recettes entre les différents fonds et des dépenses correspondantes au 31 mars 1999, et l'annexe II, le nombre et le montant des lettres de crédit concernant les ventes de pétrole et les fournitures humanitaires.

C. Définition de priorités, traitement et approbation des demandes, livraison de fournitures à l'Iraq et distribution aux utilisateurs

Compte ESB (53 %)

8. Pendant la période considérée, le Bureau chargé du programme Iraq a traité simultanément des demandes correspondant aux phases III, IV et V. Toutefois, pendant la première moitié de la phase V, étant donné la diminution des recettes provenant des ventes de pétrole et, d'autre part, le montant élevé des demandes reçues directement au titre de la phase V ou transférées de la phase IV, la distribution au Comité du Conseil de sécurité du texte des demandes reçues au titre de la phase V pour des produits autres que des produits alimentaires ou pharmaceutiques et des fournitures médicales a été en grande partie suspendue en attendant le résultat de consultations tenues avec le Gouvernement iraquien concernant l'ajustement des allocations sectorielles pour le plan de distribution de la phase V. Entre-temps, on a continué à évaluer de façon détaillée toutes les applications reçues par le Secrétariat pour la phase V.

9. Comme suite à l'accroissement des revenus pétroliers pendant la deuxième moitié de la phase V et à la révision des allocations sectorielles, la distribution du texte de toutes les demandes reçues pour la phase V a repris après le 22 mars 1999. (Des données concernant les nombreuses demandes dont le texte a été distribué après la fin de la période sur laquelle porte le présent rapport figureront dans mon prochain rapport au Conseil.) Sur la base des projections établies concernant les recettes pétrolières pour le reste de la phase V, on estime que la quasi-totalité des demandes reçues au 31 mars 1999 seront honorées, une fois approuvées, pour tous les secteurs sauf le matériel de traitement de denrées alimentaires et l'agriculture, pour lesquels il faudra sans doute établir un ordre de priorité au cas où le montant des contrats reçus resterait supérieur à celui des allocations sectorielles définitives malgré l'accroissement des recettes.

10. Pendant la période considérée, le Bureau chargé du programme Iraq, en consultation avec le Gouvernement iraquien, a transféré 166 demandes de la phase IV à la phase V, pour un montant de 414 895 727 dollars; ce chiffre comprenait 42 demandes précédemment approuvées par le Comité du Conseil de sécurité. Au 31 mars 1999, 34 demandes de la phase IV, pour un montant de 179 607 075 dollars, ont été soumises au Comité, qui en a approuvé le financement au titre de la phase V.

11. Outre les demandes de la phase IV ainsi transférées à la phase V, 802 demandes au titre de la phase IV, pour un montant de 1 694 175 569 dollars, avaient été reçues par le Secrétariat au 31 mars 1999; 656 d'entre elles, pour un montant de 1 443 548 671 dollars, ont été approuvées, 53 autres, pour un montant de 172 973 014 dollars, sont en suspens et 29 ont été déclarées nulles et non avenues. Pour la phase V, 586 demandes, pour un montant de 1 310 494 493 dollars, avaient été reçues par le Secrétariat; 304 d'entre elles, pour un montant de 867 347 919 dollars, ont été approuvées, sept autres, pour un montant de 3 124 463 dollars, sont en suspens et 106, pour un montant de 170 516 280 dollars, sont en attente d'examen. Quatre ont été déclarées nulles et non avenues.

/...

12. S'agissant des pièces détachées et du matériel destinés à l'industrie pétrolière au titre de la phase IV, 546 demandes, pour un montant de 286 438 462 dollars, avaient été reçues par le Secrétariat au 31 mars 1999; 398 d'entre elles, pour un montant de 237 683 875 dollars, ont été approuvées, 92 autres, pour un montant de 28 491 493 dollars, sont en suspens et huit ont été déclarées nulles et non avenues. Aucune demande n'est en attente d'examen. Au titre de la phase V, le Secrétariat avait reçu 46 demandes relatives à des pièces détachées destinées à l'industrie pétrolière, pour un montant de 27 754 787 dollars; six d'entre elles, pour un montant de 609 420 dollars, ont été approuvées, six autres, pour un montant de 5 896 027 dollars, sont en suspens et six, pour un montant de 2 574 350 dollars, sont en attente d'examen. Aucune demande n'a été déclarée nulle et non avenue.

13. Si, d'une manière générale, les demandes de denrées alimentaires ont permis de répondre aux prévisions touchant les rations alimentaires enrichies des phases IV et V, les demandes de légumineuses reçues pour la phase IV ont été insuffisantes et aucune n'a encore été reçue pour la phase V. De la même façon, pour ce qui est des articles alimentaires prévus pour le secteur de la santé, le Secrétariat n'a reçu de demande que pour 20 % du montant prévu dans le plan de distribution amélioré; aucune demande n'a été reçue à ce titre pour la phase V.

14. Les demandes de produits pharmaceutiques et de fournitures médicales concernant la phase V parviennent lentement, comme cela a été le cas pour les phases précédentes : au 30 mars 1999, on n'en avait reçu que 13, pour une valeur de 15 929 375 dollars, à comparer aux 34 demandes de matériel médical reçues pendant la même période, qui représentait 36 108 481 dollars. Ainsi, alors que le plan de distribution de la phase V prévoyait un rapport de 40 à 60 % entre les produits pharmaceutiques et les fournitures médicales d'une part et le matériel médical d'autre part, le rapport actuel est de 30 à 70 %. Le Gouvernement iraquien a donc été informé que des contrats devaient être conclus et présentés afin de rétablir l'équilibre.

15. Pendant la période faisant l'objet du présent rapport, on a continué d'émettre des lettres d'approbation pour les phases III, IV et V, à mesure que les fonds devenaient disponibles. Pour ce qui est de la phase III, 622 lettres avaient été approuvées au 31 mars 1999, représentant 1 180 192 950 dollars; 30 autres demandes représentant 34 686 110 dollars étaient en attente. Pour la phase IV, 1 019 lettres d'approbation ont été émises, pour un total de 1 647 705 886 dollars; 35 autres, représentant 33 526 664 dollars, n'ont pas encore été émises. Le financement des phases III et IV est resté compromis par la lenteur du rythme des remboursements du compte ESC (13 %) au compte ESB (53 %) pour les marchandises dont la livraison dans le nord de l'Iraq a été certifiée. Le Comité du Conseil de sécurité procède encore à l'examen d'une proposition du Bureau chargé du Programme Iraq tendant à modifier les procédures de remboursement afin de corriger cette situation. Pour ce qui est de la phase V, 177 lettres d'approbation représentant 631 476 895 dollars avaient été émises au 31 mars 1999; pour les 133 autres, représentant 236 480 444 dollars, on attendait que des fonds soient disponibles.

Compte ESC (13 %)

16. En ce qui concerne le compte ESC (13 %), au 31 mars 1999, 342 demandes correspondent à un montant de 66 424 669 dollars avaient été financées au titre de la phase IV. Pour la phase V, 133 demandes représentant 26 737 425 dollars ont été présentées, dont 57 (14 944 304 dollars) ont été approuvées; une demande (1 865 412 dollars) a été mise en attente, une autre a été invalidée et 74 étaient en cours de traitement. Pendant la période couverte par le présent rapport, les activités de liaison sont restées soutenues entre le Bureau chargé du Programme Iraq et les institutions et programmes des Nations Unies, tandis que les inspecteurs indépendants des fournitures humanitaires établissaient des rapports sur l'arrivée en Iraq des articles financés par le compte ESC (13 %).

III. ACTIVITÉS D'OBSERVATION ET DE SUPERVISION

A. Inspection et confirmation authentifiées de l'arrivée de fournitures humanitaires

17. Au cours de la période considérée, la société Cotecna Inspection S.A., qui a remplacé la société Lloyd's Register dans ses fonctions d'agent d'inspection indépendant désigné par l'ONU, a continué de confirmer l'arrivée des fournitures humanitaires aux points d'entrée d'Al-Walid, de Trébil, d'Oum Qasr et de Zakho, et de rendre compte des livraisons des institutions et programmes des Nations Unies aux trois gouvernorats de Dohouk, Arbil et Souleimaniyeh. Le Bureau chargé du Programme Iraq maintient sa demande d'autorisation d'installation d'un laboratoire mobile à Trébil, que j'avais recommandée dans mon rapport du 1er février 1998 (S/1198/90) pour que l'agent d'inspection indépendant puisse procéder dans le pays même à des tests de qualité. À ce jour, le Gouvernement iraquien n'a pas donné son autorisation, le coût supplémentaire du laboratoire mobile ne pouvant à son avis être justifié.

B. Supervision des pièces détachées et du matériel destinés à l'industrie pétrolière

18. Depuis mon dernier rapport, l'Iraq a reçu livraison de nouveaux chargements de pièces détachées et de matériel destiné à l'industrie pétrolière, achetés en vertu des résolutions 1153 (1998) et 1175 (1998). Les livraisons devraient sensiblement augmenter dans les prochains mois, à mesure que le matériel fabriqué sur commande deviendra disponible. Il est donc prévu de renforcer la société Saybolt, responsable avec la Cotecna de la supervision effective des pièces détachées et du matériel destinés à l'industrie pétrolière à l'intérieur de l'Iraq, dans le cadre du mécanisme de supervision mis en place en application de la résolution 1175 (1998).

C. Dispositif d'observation des Nations Unies

19. Au cours de la période considérée, l'accent a été davantage mis sur la nécessité d'assurer une coopération étroite entre les trois volets du dispositif d'observation en vue d'en améliorer le plus possible les résultats et l'efficacité. En conséquence, ces volets ont vu se renforcer leur complémentarité et un certain nombre d'activités conjointes ont commencé en février 1999.

20. Comme il est décrit dans mon rapport intérimaire en date du 22 février 1999 (S/1999/187), les activités d'observation du personnel international ont été interrompues à deux reprises, à la mi-novembre et à la mi-décembre 1998, par la réinstallation temporaire des observateurs. Durant la seconde moitié de la période considérée, ces activités ont repris, mais de manière plus limitée. En janvier et février 1999, face aux conditions précaires de sécurité, la durée et la portée des visites d'observation ont été réduites afin de ne pas mettre en danger le personnel des Nations Unies. Les activités normales ont repris en mars et avril 1999, mais l'accent a continué d'être mis sur les mesures de précaution. Les membres du Groupe d'observation par région géographique ont poursuivi leurs activités à un rythme réduit, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de l'éducation et de la santé, en raison du nombre insuffisant d'accompagnateurs officiels. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a signalé des contraintes analogues dans ses activités d'observation concernant l'enseignement. Le Ministère de l'éducation a uniquement assuré les services de quatre accompagnateurs, qu'ont dû se partager deux unités d'observation et deux organismes des Nations Unies, contrairement aux assurances données antérieurement par le Ministère des affaires étrangères quant au nombre d'accompagnateurs disponibles. Bien que le Coordonnateur des opérations humanitaires se soit efforcé de soulever la question au Ministère de l'éducation, ce dernier ne coopère toujours pas dans la mesure voulue.

21. Au cours de la période considérée, les observateurs sectoriels du Programme alimentaire mondial (PAM) avaient entrepris au total 75 699 visites au 31 mars 1999, date à laquelle ils s'étaient rendus auprès des 43 958 agents de distribution opérant en Iraq. L'échantillon de ces agents est actuellement modifié pour la suite des opérations. À cette même date, 11,3 % de l'ensemble des ménages du pays, choisis suivant un modèle statistique, avaient fait l'objet de vérifications ponctuelles. Le Gouvernement a avisé le PAM que celles-ci étaient temporairement suspendues pendant le mois de janvier 1999. En revanche, le nombre des vérifications ponctuelles effectuées auprès des agents chargés de la distribution a doublé, passant de 2 500 à 5 000. Les activités d'observation du PAM dans les trois provinces du nord n'ont pas été touchées par les événements qui se sont déroulés au centre et au sud. Le Coordonnateur des observateurs du PAM s'est rendu dans les trois provinces du nord en décembre 1998 afin d'éclaircir la question des écarts enregistrés durant la période d'examen précédente dans les résultats des enquêtes sur l'efficacité de la distribution entre ces provinces et entre la région du nord et celle du centre et du sud de l'Iraq.

22. Dans le secteur de l'agriculture, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a effectué plusieurs enquêtes et activités d'observation, y compris une enquête par sondage destinée à établir le profil des bénéficiaires dans le domaine de la santé animale et de la volaille, et une autre enquête consacrée aux effets de la sécheresse actuelle sur le rendement des récoltes et l'élevage. Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, l'UNICEF a recueilli des données dans les provinces de Diala, Missan et Ninive, ainsi qu'à Bagdad, dans le cadre de l'évaluation du programme effectuée en février 1999. Dans le secteur de l'électricité, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU ont visité 147 centrales, grands entrepôts et sous-stations ou postes de distribution et de transport dans les 15 provinces du centre et du

sud. Ces visites avaient pour but de contrôler la quantité d'articles reçus et leur conformité avec ceux qui avaient été commandés, d'en confirmer le besoin effectif et d'évaluer les progrès de l'exécution du programme et l'impact de ses activités. Au nord, les observations ont été faites en fonction des critères et méthodes définis par le PNUD et le Département afin de veiller à ce que les modalités de distribution soient correctement appliquées et que les pièces détachées et le matériel soient bien installés.

23. L'enquête nationale sur la mortalité infantile et maternelle, qui a été lancée par l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à la fin de février 1999 dans le centre et le sud du pays, est près d'être achevée. Pendant 20 jours, 87 équipes ont interrogé un échantillon de 24 000 ménages. Un consultant international met actuellement au point les données et procède à leur analyse. Une enquête similaire est en cours dans les trois provinces du nord, portant sur 16 000 ménages dans 24 districts et 34 sous-districts choisis au hasard.

24. Dans le secteur de l'éducation, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a visité au total 294 écoles, universités, collèges, instituts et entrepôts dans le centre et le sud du pays afin de vérifier l'impact du programme et d'observer l'arrivée et la distribution des articles. Dans le sous-secteur de l'enseignement supérieur, le Ministère de tutelle a restreint les activités de l'UNESCO aux alentours de Bagdad, en donnant comme raison le manque de moyens de transport pour les accompagnateurs officiels. En janvier 1999, l'UNESCO a envoyé dans les trois provinces du nord un observateur international qui a visité depuis 147 écoles, 5 entrepôts, 3 ateliers de formation des responsables locaux de l'enseignement et plusieurs instituts.

IV. EXÉCUTION DU PROGRAMME : EFFICACITÉ, ÉQUITÉ ET ADÉQUATION

A. Exécution du programme dans le centre et le sud de l'Iraq

Alimentation

25. Au 31 mars 1999, des denrées alimentaires et du matériel de manutention de produits alimentaires d'une valeur de 3 213 390 717 dollars avaient été livrés à l'Iraq depuis le début du programme, et sur ce total, 2 785 064 876 dollars (soit 86,6 %) de denrées et de matériel avaient été distribués aux populations du centre et du sud du pays. L'objectif arrêté pour la phase V est de fournir une ration alimentaire journalière de 2 200 calories par adulte.

26. pour les phases IV et V, il était prévu de distribuer des rations alimentaires "enrichies" qui comprendraient, outre les denrées de base, du lait en poudre entier ou du fromage pour les adultes, des céréales de sevrage pour les nourrissons et des quantités plus importantes d'huile végétale et d'aliments pour bébés. Du fait de la lenteur avec laquelle les stocks ont été constitués, le lait et le fromage n'ont pu être distribués pour la première fois qu'en janvier et février 1999. Les céréales de sevrage ont été ajoutées à la ration à partir de janvier 1999, ainsi que le supplément d'aliments pour bébés. Les rations alimentaires distribuées en novembre et décembre 1998 ont permis de

/...

couvrir 96 % des besoins recensés et celles qui ont été distribuées de janvier à avril 1999 ont permis de couvrir 94 % des besoins (revus à la hausse).

27. Au bout de 25 mois de distribution de rations alimentaires, il demeure difficile d'évaluer l'impact du programme. Les rations alimentaires distribuées pendant les trois premières phases du programme ont permis d'accroître de 60 % et de 65 % les apports calorique et protéique, ce qui constitue un net progrès par rapport à la période précédant la mise en oeuvre du programme. Au cours de la phase V, les distributions de vivres devaient permettre d'accroître les apports caloriques, protéiniques et en calcium de 8 %, 9 % et 137 % respectivement.

28. Du fait de l'insuffisance des stocks de légumineuses, d'huile végétale, de sel et de produits laitiers, le Gouvernement n'a pas été en mesure de distribuer des rations complètes pendant la période considérée. La valeur énergétique des rations a même diminué au cours de cette période. La diminution de la valeur calorique des rations est imputable aux retards dans les livraisons et à l'insuffisance des commandes pour de nombreuses denrées. Ainsi, au cours des phases IV et V, les commandes n'ont absorbé que 35 % des crédits convenus pour l'achat de légumineuses, 72 % pour l'huile alimentaire et 68 % pour le lait et le fromage.

29. La distribution de rations alimentaires n'a pour ainsi dire pas subi de retard. Les contrôles effectués par des observateurs du PAM dans le centre et le sud du pays ont permis d'établir qu'au moins 97 % des agents de distribution et 98 % des ménages ont reçu en temps voulu l'intégralité de leurs rations mensuelles. L'efficacité de la distribution dans le centre et le sud s'est nettement améliorée au cours de la période considérée.

30. Comme par le passé, les vivres ont été beaucoup mieux acceptés dans le centre et le sud que dans le nord du pays. En général, les denrées les mieux acceptées étaient le sel, le sucre et le lait; la moins acceptée était le thé, trop léger pour le goût local. Les inspections ont fait apparaître que les denrées étaient consommées plus rapidement dans le centre et le sud du pays. Le sel est la denrée consommée le plus rapidement dans tout le pays, tandis que la farine de blé et le sucre sont les denrées consommées le moins rapidement.

Santé et nutrition

31. Au 31 mars 1999, des médicaments et autres fournitures achetés en vrac et d'une valeur de 570 351 685 dollars avaient été livrés en Iraq depuis le début du programme et, sur ce total, pour une valeur de 247 273 282 dollars (43,3 %) distribués aux utilisateurs finals dans le centre et le sud du pays. L'objectif dans ce secteur était de fournir une large gamme de médicaments et de matériel médical et dentaire et d'en faciliter la distribution.

32. Dans le cadre de son programme d'appui technique en matière de politique et de gestion de l'approvisionnement en médicaments, l'OMS a durant la période à l'examen travaillé avec la Kimadia, la société d'État iraquienne chargée de l'importation des médicaments, à l'informatisation du système de gestion des médicaments de cette dernière. Les travaux devraient être achevés d'ici la fin de 1999. Étant donné les écarts existants entre les bases de données – celle de

la Kimadia, celle du Bureau chargé du Programme Iraq et celle de l'OMS - l'OMS a entrepris de revoir tous les éléments de sa base de données pour toute la durée du programme. Elle a jusqu'ici vérifié les données dans tous les entrepôts, ainsi que les lettres de crédit. En outre, une liste de codes uniformes a été établie pour les médicaments en vue de rationaliser les données à tous les niveaux.

33. Le délai moyen nécessaire pour transférer les fournitures et matériels médicaux des entrepôts centraux de la Kimadia aux centres de distribution aux utilisateurs finals reste d'environ trois mois pour les articles dont l'OMS a suivi l'acheminement durant la période à l'examen. Toutefois, comme la valeur des médicaments, fournitures et matériels demeurant dans les entrepôts est passée à près de 300 millions de dollars des États-Unis, la qualité de la distribution devient de plus en plus préoccupante. Pour trouver une solution aux goulets d'étranglement, le système des Nations Unies est en train d'examiner le problème de manière approfondie en consultation étroite avec le Gouvernement iraquien. On a intensifié les efforts en vue d'améliorer l'efficacité générale de la Kimadia dans le domaine de la gestion des médicaments et autres fournitures médicales, en particulier sa capacité d'enregistrer ces articles, d'en planifier la distribution et de les distribuer. Les goulets d'étranglement dans la distribution ont des causes multiples et complexes, au premier rang desquelles un déclin des compétences et de la motivation professionnelles qui donne à penser qu'un programme de mise en valeur des ressources humaines et de formation est peut-être nécessaire dans le secteur de la santé. Des livraisons erratiques ont aussi contribué aux goulets d'étranglement puisque récemment des produits commandés lors de phases antérieures arrivent en même temps que des marchandises commandées il y a moins longtemps. En outre, les dernières livraisons ont pour objet des matériels et pièces détachées plus encombrants, ce qui met encore plus à contribution la capacité de manutention des entrepôts de la Kimadia et affecte la saisie en temps opportun des données y relatives.

34. L'OMS a indiqué que les entrepôts de la Kimadia fonctionnent actuellement à 20-35 % de la capacité qui était la leur avant les sanctions. Ils manquent de matériel de manutention adéquat, et les moyens de transport qui permettraient de transporter les marchandises des entrepôts aux centres de distribution aux utilisateurs finals font également défaut. La loi iraquienne veut que tous les médicaments et fournitures médicales reçus fassent l'objet d'un contrôle de la qualité. Or la capacité de contrôle est limitée, et l'accroissement du nombre des articles arrivant dans le pays contribue à aggraver les retards. De plus, le fait que les mêmes médicaments existent à la fois sous la forme de produits de marque et sous la forme de produits génériques complique encore la gestion et l'utilisation des médicaments à tous les niveaux. L'OMS a signalé une augmentation du délai moyen nécessaire pour effectuer un contrôle de la qualité : de deux semaines au début du programme, il était de quatre semaines au premier trimestre de 1999. En outre, il faut, pour installer et mettre en marche certains matériels, attendre l'arrivée de pièces fournies gratuitement ainsi que du personnel technique des sociétés fournisseuses.

35. Des observations faites récemment par l'OMS indiquent que les médicaments dont l'acheminement a ainsi été surveillé sont plus facilement disponibles dans les hôpitaux et les dispensaires publics du centre et du sud du pays que dans les centres de soins et les pharmacies approvisionnant les patients souffrant de

maladies chroniques. Ces centres manquent de cinq ou six médicaments essentiels, des modifications apportées au traitement de certains patients au profit de médicaments ayant moins d'effets secondaires ayant abouti à des pénuries de ces médicaments à un gonflement des stocks des autres médicaments. Des observations faites en mars et avril 1999 montrent que les médicaments distribués pour les maladies chroniques couvrent de 30 à 60 % des besoins effectifs, ce qui est sensiblement moins que précédemment. Si les patients hospitalisés continuent de recevoir chaque mois la totalité des médicaments nécessités par leur traitement, il n'en va de même que pour près de la moitié des patients en consultation externe.

36. L'état de santé de la population dépend dans une large mesure de l'étendue de la malnutrition. D'après les études réalisées par l'UNICEF en collaboration avec le Ministère de la santé, la prévalence de la malnutrition générale dans le centre et dans le sud du pays n'a guère évolué depuis deux ans. On constate que la malnutrition générale (poids pour l'âge) touchait 14,1 % des nourrissons en 1996 et 14,7 % des nourrissons à la fin de 1997 et en octobre 1998, date de l'enquête la plus récente. Dans le centre et le sud du pays, 23,4 % des enfants de moins de 5 ans souffraient de malnutrition générale en 1996, 24,7 % en 1997 et 22,8 % en mars 1998, date de l'enquête la plus récente. On n'a donc pas constaté de baisse sensible de la malnutrition générale parmi les nourrissons ni parmi les enfants de moins de 5 ans, mais les taux, qui étaient auparavant en augmentation, se sont stabilisés, quoique à un niveau qui demeure inacceptable. En avril 1999, durant la deuxième phase de la campagne nationale d'immunisation contre la poliomyélite, l'ONU a mené une enquête sur l'état nutritionnel dans 127 centres de soins de santé primaire. Le travail sur le terrain est terminé et la saisie des données a commencé. Étant donné que le groupe d'âge que l'on vaccine contre la poliomyélite est généralement limité (0 à 6 mois), l'enquête ne sera fiable qu'en ce qui concerne l'étendue de la malnutrition parmi les nourrissons.

37. Le plan de distribution renforcé (phase IV) et la phase V prévoient la distribution de 8 millions de dollars des États-Unis de biscuits à haute teneur en protéines aux femmes enceintes et qui allaitent, ainsi que de 1 500 tonnes de lait thérapeutique, pour une valeur de 2,8 millions de dollars par phase. Au 31 mars 1999, le Ministère de la santé avait passé quatre marchés pour l'achat de lait thérapeutique et trois pour l'achat de biscuits à haute teneur en protéines. Le premier contrat pour l'achat de biscuits, d'une valeur de 1 692 100 dollars des États-Unis, a été reçu par le Comité du Conseil de sécurité le 3 mars 1999 et approuvé le 9 mars, mais la marchandise n'est pas encore arrivée dans le pays. En outre, le Ministère de la santé a conclu des marchés avec des fournisseurs pour la totalité des 1 500 tonnes de lait thérapeutique allouées pour la phase IV. Aucune nouvelle demande, que ce soit pour la phase IV ou pour la phase V, n'a toutefois été reçue depuis le 3 mars 1999. Ceci représente un peu plus de 15 % des allocations totales pour les deux produits nutritionnels visés durant les phases IV et V.

Eau et assainissement

38. Au 31 mars 1999, des fournitures d'une valeur de 56 791 538 dollars destinées au secteur de l'eau et de l'assainissement dans le centre et le sud du pays, étaient arrivées en Iraq depuis le début de l'exécution du programme; une

partie de ces fournitures d'une valeur de 25 146 353 dollars (44 %) avaient été installées ou distribuées aux utilisateurs finals. Dans les villes, on s'est attaché principalement à améliorer l'approvisionnement en eau ainsi que la qualité de l'eau, en assurant l'entretien des stations d'épuration et en prêtant un appui limité destiné au fonctionnement des réseaux urbains d'assainissement. Dans les zones rurales, on a cherché surtout à améliorer l'approvisionnement en eau traitée, en mettant en place de plus petites installations de traitement de l'eau.

39. Dans le centre et le sud du pays, le réseau est composé de 218 usines traditionnelles de traitement de l'eau, 1 191 petites installations et 51 pompes relais qui desservent les consommateurs en ville et dans les zones rurales. À ce jour, 1 382 pompes, soit à peu près le tiers de toutes les pompes livrées dans le pays, ont été livrées à 495 de ces trois catégories d'installations d'épuration. Un plus petit nombre de disjoncteurs et d'autres fournitures ont également été fournis. Dans les stations d'épuration, qui ont reçu des pompes, des disjoncteurs et d'autres fournitures, la production d'eau, calculée en litres par personne et par jour, a légèrement augmenté. Par contre, si l'on considère la quantité d'eau dont dispose le consommateur, la production a diminué, en raison de la détérioration des réseaux de distribution, des raccordements illégaux et autres utilisations illicites, estimées à plus de 50 % à Bagdad.

40. Les deux produits chimiques utilisés pour purifier l'eau en Iraq sont le chlore et le sulfate d'aluminium. Au 31 mars 1999, 4 330 tonnes de sulfate, soit 32 % de la quantité totale commandée, 6 303 tonnes de chlore, soit 75 % du total, et 100 tonnes de chlorure de chaux, soit 33 % du total, étaient arrivées dans le pays. Au total, 674 doseurs de sulfate d'aluminium et 303 chlorateurs avaient été livrés, soit 96 et 100 % du nombre total commandé. Quatre cent quarante-huit systèmes de dosage de sulfate et de produits chimiques et 288 chlorateurs avaient donc été installés.

41. Le réseau d'assainissement en Iraq est composé de 14 installations de traitement des eaux usées, environ 250 pompes verticales, plus de 1 000 pompes immergées et des milliers de kilomètres de conduites. Au total, 60 pompes verticales et 61 pompes immergées, qui avaient été reçues lors d'une période précédente, ont été installées au cours de la période considérée dans divers quartiers de Bagdad. Des véhicules et des machines de nettoyage à haute pression, des machines de nettoyage des fosses d'aisance et des camions-citernes servant à la vidange ont été fournis à l'Entreprise générale de traitement des eaux afin qu'elle puisse désobstruer le réseau. Les chargeuses-pelleteuses fournies précédemment ont servi à des travaux de réparation et d'entretien. Les observateurs de l'ONU signalent que d'importantes quantités d'eaux usées non traitées sont déversées dans les rivières, car les installations de traitement ou bien ne fonctionnent pas ou bien fonctionnent de façon très peu efficace. On s'attend à ce que cette détérioration se poursuive en raison du manque d'équipement et de pièces détachées.

42. Une quantité considérable de matériel et de fournitures livrés dans le cadre du programme n'ont pas été installés parce que l'on manque des ressources financières nécessaires à leur installation, à l'achat de matériaux disponibles sur place et aux réparations indispensables. Les interventions de l'UNICEF et

du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), ainsi que du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les opérations humanitaires en Iraq et des organisations non gouvernementales internationales, qui financent l'installation de matériel distribué aux installations de traitement des eaux usées, sont donc d'autant plus précieuses. Dans les installations de traitement où le matériel a été convenablement installé, le rendement a augmenté. Selon une étude d'évaluation organisée par l'UNICEF en février 1999 dans les gouvernorats de Diala, Missan et Ninive ainsi qu'à Bagdad, il y a eu une augmentation générale du rendement, qui va de 3,2 % à Ninive à 19,1 % à Missan. Actuellement, le rendement se situe entre près de 60 % à Ninive et 76 % à Bagdad.

43. L'UNICEF a récemment entrepris une étude spéciale pour évaluer le fonctionnement d'une forte proportion des installations de traitement de l'eau, des stations plus réduites, des stations de pompage, des pompes relais ainsi que des stations de pompage des eaux usées dans les gouvernorats de Ninive, Missan et Diala et à Bagdad. Il s'agissait de déterminer la mesure dans laquelle les fonctions critiques répondaient à des normes minimales et de comparer ces données avec celles de 1997. Pour les usines de traitement de l'eau, les progrès ont varié de 3,2 % à Ninive à 19,1 % à Missan. Pour les petites installations, la gamme allait d'une augmentation de 8,6 % à Diala à une diminution de 1,7 % à Missan. Dans l'ensemble, l'efficacité du pompage s'est peut-être améliorée légèrement, mais la quantité d'eau dont disposent les consommateurs est très variable et ne fait ressortir aucune tendance nette. À Bagdad, où les progrès dus à une augmentation de l'efficacité ont été en grande partie annulés par l'accroissement de la population et la détérioration du réseau, la quantité d'eau par personne a diminué, passant de 218 litres par jour à 200 litres. À Diala, de longues coupures de courant ont empêché de profiter d'une augmentation de l'efficacité et la production par habitant a baissé de 30 %. Il y a eu des augmentations dans d'autres gouvernorats mais, au total, la production par habitant est restée sensiblement la même qu'en 1997.

44. En ce qui concerne la qualité de l'eau aux usines de purification, elle a été meilleure dans presque tous les gouvernorats, parce que des produits chimiques, en particulier du chlore liquide, ont continué d'être livrés et qu'une pression relativement forte d'eau a été maintenue dans le réseau. Par contre, l'eau qui parvient aux utilisateurs continue d'être contaminée, essentiellement en raison de coupures de courant et de la détérioration des conduites d'eau. En effet, les coupures de courant font baisser la pression dans les conduites, ce qui permet les infiltrations dans les fentes.

45. Les contrôles pratiqués chaque mois par le Ministère de la santé ont montré que la qualité s'était légèrement améliorée en 1998. Dans l'ensemble du pays, le pourcentage d'échantillons d'eau contaminée a diminué, passant de 12 % au premier trimestre à 5 % au quatrième. Cette amélioration des résultats des contrôles de qualité ne s'est pas encore reflétée sur l'incidence des maladies d'origine hydrique, celles-ci continuant d'augmenter dans certains cas, encore que le taux de cette augmentation semble s'être stabilisé.

Agriculture

46. Dans le secteur agricole, le problème le plus urgent est la grave sécheresse qui, dans tout le pays, compromet la production agricole et réduit la

productivité de la campagne 1998-1999; ce problème est à examiner d'urgence. Le Tigre n'a jamais eu un débit aussi faible. La sécheresse pourrait entraîner une perte de près de 37 % de la récolte de blé et de 63 % de celle d'orge dans les zones d'agriculture pluviale du centre et du sud du pays. Les céréales sur pied sont en mauvais état et se dessèchent; les conditions pluviométriques ont été mauvaises jusqu'à présent et tout laisse craindre une très mauvaise récolte de blé et d'orge. La santé du bétail et de la volaille, et donc leur production, seront compromises faute de fourrage. L'insuffisance de la demande entraînera une hausse des prix de détail des produits laitiers et de la viande, et cela réduira encore le pouvoir d'achat de la population. L'eau des puits pour l'irrigation et les eaux de surface seront peu abondantes, de nombreuses sources et de nombreux cours d'eau saisonniers s'étant asséchés. L'insuffisance de l'irrigation réduira la récolte d'été.

47. Depuis le début du programme jusqu'au 31 mars 1999, des fournitures agricoles d'une valeur de 118 335 285 dollars sont entrées en Iraq. Une partie, d'une valeur de 40 295 779 dollars (34 %) a été installée dans divers sites ou distribuée aux utilisateurs finals. Le principal objectif des activités entreprises dans ce secteur a été de fournir aux agriculteurs des machines et du matériel agricole et d'irrigation, des produits chimiques pour l'épandage au sol, des vaccins pour les animaux, des oeufs à couver et des poussins d'un jour et de remettre en état les exploitations avicoles.

48. On constate une amélioration sensible des délais de livraison des produits agrochimiques durant la période examinée. La valeur totale des produits agrochimiques livrés à l'Iraq a atteint 26,6 millions de dollars. Leur distribution s'est notablement améliorée pendant la deuxième moitié de la période examinée. Une enquête réalisée auprès des utilisateurs finals a eu lieu en mars 1999, et des contrôles ponctuels ont révélé que la quantité de produits agrochimiques disponible au niveau des gouvernorats avait presque doublé. Les agents de distribution ont également reçu des quantités considérables de produits agrochimiques en avril 1999. Les autorités ont récemment réactivé le système de distribution par des agents privés pour la vente des produits agrochimiques aux agriculteurs afin de tenter d'améliorer l'étendue et la rapidité des opérations de distribution des fournitures agricoles. Le système est désormais opérationnel dans l'ensemble du sud et du centre du pays bien que son incidence exacte ne puisse être connue avec précision avant quelque temps. Une première enquête a montré que les agriculteurs étaient divisés sur les avantages du nouveau système de distribution, un peu plus de 60 % approuvant le changement introduit et un peu moins de 40 % préférant le système de distribution par l'Agricultural Supply Company. Une enquête effectuée par la FAO auprès des utilisateurs finals, en mars 1999, a montré que 4 000 petites pompes d'irrigation à moteur diesel ou à essence avaient été distribuées dans 15 gouvernorats du centre et du sud du pays, aidant ainsi à préserver la culture de 60 000 hectares et contribuant à une augmentation de 8 à 10 % de la production.

49. Dans le domaine de la santé animale, des contrats prévoyant la remise en état de la chaîne du froid ont été reportés de la phase IV à la phase V et les articles prévus ne sont donc pas encore arrivés. Au cours des trois derniers mois, 33 % de l'ensemble des fournitures avaient été acheminés depuis les magasins centraux. Cependant, 49 % du total cumulé des arrivages sont encore

entreposés. En raison de la transhumance, il demeure impossible d'obtenir des chiffres précis sur le cheptel de chaque gouvernorat. L'Office vétérinaire national est disposé à coordonner un recensement du bétail de tout le pays si une assistance extérieure lui est accordée. En mars 1999, la FAO a fait une enquête par sondage sur la santé des animaux de ferme, dans 128 exploitations agricoles de six gouvernorats. Soixante-huit pour cent des agriculteurs interrogés avaient obtenu les médicaments pour animaux nécessaires ainsi que les services auprès des centres zootechniques, tandis que 15 % avaient dû se tourner vers le marché privé. L'enquête a confirmé que la fièvre aphteuse est actuellement la principale cause de perte de productivité et de mortalité animale, puisque 31 % du bétail de l'échantillon de l'enquête était frappé, ce qui confirme la gravité de l'épizootie. L'Office vétérinaire national n'a pu faire face efficacement à cette maladie, faute d'équipements de diagnostic, et en raison aussi des contraintes pesant sur les transports et du manque de vaccins. Cinq cent mille doses de vaccin contre la fièvre aphteuse obtenues depuis la phase I jusqu'à la phase IV ont été utilisées, mais n'ont guère permis de lutter contre l'épizootie de novembre 1998.

50. Dans le secteur avicole, 5 840 000 millions d'oeufs à couver reçus jusqu'à présent, représentant 33 % de la quantité allouée, ont permis de produire 4 435 tonnes de viande de poulet congelée. Cette production a permis de fournir 3,3 kilogrammes de viande à 1,3 million de familles au prix subventionné de 1 350 dinars irakiens par kilogramme. Outre les quantités limitées de viande de poulet produites jusqu'à présent grâce au programme, une des retombées indirectes de l'activité du secteur avicole est la création d'emplois. Tous les oeufs à couver fournis dans le cadre de la phase IV ont atteint en mars 1999 la fin de leur cycle de production et celui-ci recommencera une fois livrés les oeufs à couver prévus pour la phase V. En raison du nombre insuffisant de poulets mis en vente par les acheteurs initiaux, sur le marché libre, le prix de la viande de poulet a dépassé le cours antérieur de 1 800 dinars irakiens le kilogramme. Une enquête effectuée par la FAO auprès des utilisateurs finals a montré que, dans 47 des 300 petites et moyennes exploitations qui participaient au programme de remise en état du secteur avicole, 55 % des agriculteurs interrogés n'élèvent que des poussins fournis par le programme, tandis que 45 % élèvent aussi des poussins d'autre provenance. Ces exploitations avicoles fonctionnent en moyenne à 57 % de leur capacité, tandis qu'en décembre 1998, une enquête avait montré que les couvoirs et les abattoirs fonctionnaient respectivement à 14 % et 22 % de leur capacité. Mesuré au niveau des couvoirs, le coefficient d'éclosabilité était de 71 %, ce qui était considéré comme normal, compte tenu des taux de stérilité et de la perte des embryons due à de mauvaises manipulations durant le transport. Le taux de mortalité de 15 %, mesuré au niveau des éleveurs, est élevé par rapport aux normes internationales dans ce secteur; il s'explique par la forte incidence des maladies infectieuses et par le manque de pièces de rechange. Mais des arrivages suffisants de médicaments et de vaccins durant la période examinée ont permis de remédier aux pénuries dont souffrent le secteur avicole. Le taux de mortalité, au niveau de l'exploitation, se situe, dans ce secteur, à moins de 10 % par cycle. Les troisième et quatrième séries d'oeufs à couver seront livrées durant les mois les plus chauds de l'été, ce qui entraînera une perte accrue de poussins vivants et une baisse probable du taux d'éclosion.

Électricité

51. Au 31 mars 1999, du matériel électrique d'un montant de 90 472 754 dollars était arrivé en Iraq depuis le début de l'exécution du programme. Du matériel d'une valeur de 89 708 028 dollars (soit 99 % de la valeur totale) avait été acheminé jusqu'aux sites d'installation dans le centre et le sud du pays. L'activité dans ce secteur a consisté principalement à fournir du matériel électrique à 22 centrales électriques et aux quatre services d'entretien relevant chacun d'un service de distribution d'électricité, l'objectif étant de ralentir la détérioration du système en couvrant les besoins d'urgence.

52. Alors que l'objectif principal des phases I à III était de procéder à des travaux urgents d'entretien sur les centrales, les phases IV et V ont davantage été axées sur la remise en état des générateurs des principales centrales, l'augmentation de la capacité de production d'électricité grâce à l'installation des générateurs supplémentaires et l'entretien des réseaux de distribution et de transmissions. À l'heure actuelle, 87 % des articles approuvés au titre de la phase I, 72 % de ceux approuvés au titre de la phase II, 50 % de ceux approuvés au titre de la phase III et 4 % de ceux approuvés au titre de la phase IV ont été reçus et acheminés jusqu'aux centrales et sites de distribution auxquels ils étaient destinés. Plus de 90 % du matériel destiné au réseau de distribution a été installé sur des sites du centre et du sud. L'exécution du programme progresse de manière satisfaisante mais les quantités de matériel reçu ne sont pas suffisantes pour faire face aux besoins urgents d'entretien. Compte tenu de l'augmentation de la demande d'électricité, des programmes de délestage continuent d'être appliqués à toutes les catégories d'utilisateurs dans l'ensemble du pays.

53. Les coupures de courant sont passées de quatre à six heures par jour en moyenne pendant l'été à plus de 10 heures par jour à Bagdad en janvier 1999, alors qu'habituellement elles diminuent pendant les mois d'hiver. Actuellement, l'électricité est coupée six heures par jour en moyenne. L'augmentation des délestages au cours de la période s'explique par une série d'incidents qui montre à quel point le contexte d'exploitation est imprévisible. Une panne d'un des disjoncteurs de la centrale électrique de Baiji (gouvernorat de Salah al-Din) a entraîné la fermeture prolongée de l'ensemble de la centrale. À l'heure actuelle, seules quatre des six tranches fonctionnent de nouveau, produisant environ 30 % de la capacité de production de la centrale. Une des tranches de la centrale de Mussayib (gouvernorat de Babylone), d'une capacité de production de 300 MW, a dû fermer indéfiniment à la suite de la panne de plusieurs pales d'une turbine. Ce type de problème qui, d'après les informations fournies par les ingénieurs, semble commun à toutes les tranches provient peut-être d'un défaut de conception qui pourrait conduire à l'arrêt des tranches. D'après les informations recueillies lors des visites des représentants du PNUD/Département des affaires économiques et sociales sur le site de la centrale de Nassiriya (gouvernorat de Dhi Qar), la centrale ne produit que 12 % de sa capacité installée. Sa production devrait augmenter de 350 MW après la remise en état de deux de ses tranches, qui sera terminée d'ici à la fin de juin 1999. Les visites effectuées récemment dans les centrales de Dura (gouvernorat de Bagdad) et de Hartha (gouvernorat de Bassorah) ont permis de constater que ces centrales de première importance ne fonctionnaient qu'à environ 36 et 23 % de leurs capacités installées respectives. Une panne d'un

des postes du gouvernorat de Salah al-Din a provoqué une perte de puissance de courte durée dans l'ensemble de la province.

54. Dans l'ensemble, l'exécution du programme s'est accélérée au cours de la période considérée, notamment parce que l'installation de matériel et de pièces détachées au niveau des réseaux de distribution a été plus rapide. L'installation de six tranches à turbines à gaz dans la centrale de Mullah Abdullah, prévue d'ici la fin d'août 1999, ajoutera 220 MW au réseau national. Si l'on ajoute les 350 MW que devraient produire les deux tranches de la centrale de Nassariya après leur remise en état et la production des tranches de la centrale de Baiji et de la centrale au gaz de Mossoul une fois qu'elles auront recommencé de fonctionner, on peut s'attendre à une amélioration sensible de la production d'électricité au niveau national.

55. Toutefois, le manque de coordination dans l'arrivée des articles complémentaires a perturbé l'exécution du programme d'entretien des centrales. Les problèmes de manipulation du matériel dans les entrepôts et le manque de grues adaptées et de matériel de communication dans les centrales ont aussi entravé la mise en oeuvre du programme. À ce jour, il est difficile d'évaluer dans quelle mesure le programme a contribué à améliorer la production d'électricité. La production totale n'a pas augmenté au niveau du système et la fiabilité a diminué en raison de la dégradation de l'équipement et de l'augmentation de la demande en période de pointe au cours des mois d'été. Les résultats d'une évaluation technique officielle, confirmés en partie par les observations des équipes de l'ONU, laissent à penser que toute augmentation localisée de la production d'électricité est compensée par la détérioration d'autres composants des centrales électriques et de segments du réseau de distribution. En conséquence, les centrales et le réseau de distribution vont continuer de se dégrader en 1999, quoique plus lentement, jusqu'à ce que les projets de remise en état prévus au titre des phases IV et V soient mis en oeuvre ou que des capacités de production supplémentaires viennent compléter le système existant.

56. Le nombre d'accidents touchant le personnel de maintenance du secteur électrique a augmenté de manière alarmante. Des informations récentes font état, pour le seul gouvernorat de Bassorah, de 13 incidents ayant fait au total trois morts et 10 blessés au cours de 1998. Sur neuf incidents signalés dans le gouvernorat de Kerbala en 1998, trois ont été fatals. Au total, les accidents survenus dans le secteur de l'électricité en 1998 ont fait 71 victimes (morts et blessés). Les accidents seraient moins fréquents si l'Iraq était autorisé à commander du matériel de sécurité adapté comme des outils, des grues mobiles, du matériel d'essai, des casques, des ceintures, des gants, du matériel de communication et des chaussures de sécurité.

Éducation

57. Au 31 mars 1999, du matériel d'enseignement d'une valeur de 30 311 494 dollars était arrivé en Iraq depuis le début du programme, dont celui distribué aux utilisateurs dans le sud et le centre du pays, d'une valeur de 16 698 944 dollars (55 %). Dans ce secteur, on s'est principalement employé à fournir du matériel pour rénover les écoles, notamment pour des travaux de plomberie, du mobilier scolaire, des fournitures scolaires, du matériel

pédagogique, des fournitures pour les cours d'éducation physique et du matériel pour la remise en état de l'imprimerie du Ministère de l'éducation. Au cours de la phase V, on devrait surtout s'attacher à fournir du mobilier scolaire et du matériel pédagogique au Ministère de l'enseignement supérieur.

58. En février 1999, l'UNESCO, l'UNICEF et le Groupe d'observation par région géographique ont procédé à une étude de l'impact du programme dans 157 établissements scolaires du primaire et du secondaire dans cinq gouvernorats – Bagdad, Bassorah, Missan, Salah al-Din et Nine. Une enquête menée dans les mêmes gouvernorats au début de 1997 a révélé que 65 % des écoles visitées offraient un environnement sûr et propice aux études avant la livraison des marchandises commandées au titre de la résolution 986 (1995). Il ressort de l'enquête menée récemment que la situation s'est détériorée puisque 54 % seulement des écoles visitées permettent aux élèves et aux enseignants de travailler dans des conditions satisfaisantes, notamment sur le plan de la sécurité. Les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement, les salles de classe et les cours de récréation, les plafonds, les murs et les toits, ainsi que les installations électriques témoignent de la détérioration des bâtiments. Parmi les écoles visitées, celles des gouvernorats de Bassorah et de Nissan sont les plus touchées. Dans le centre et le sud du pays, 13 % seulement des écoles inspectées ont pu être rénovées grâce au programme et 14 % des écoles ont pu être remises en état grâce à des matériaux provenant d'autres sources.

59. Il ressort de l'enquête que les écoles du centre et du sud du pays manquent cruellement de matériel de base pour l'enseignement. Dans les cinq gouvernorats visités, les écoles disposaient en moyenne de 55 % des pupitres nécessaires, de 23 % du matériel pédagogique nécessaire et de 64 % des manuels scolaires nécessaires. Elles disposaient en moyenne de 82 % des tableaux nécessaires, situation probablement due au fait que le Ministère de l'éducation a fait valoir qu'il avait surtout besoin de matériel prêt à l'emploi, qu'il est relativement facile de se procurer et d'installer. Le fait que le Gouvernement ait privilégié l'achat de fournitures scolaires et la rénovation des établissements du primaire et du secondaire dans le centre et le sud du pays au cours des quatre premières phases a eu très peu d'effets positifs sur le taux de scolarisation ou la qualité de l'enseignement. Compte tenu de la situation, le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les opérations humanitaires en Iraq s'est employé, lors d'entretiens avec des responsables du Ministère de l'éducation, à faire comprendre que le Gouvernement devait accorder la priorité à la distribution de manuels scolaires et de matériel pédagogique.

60. La lenteur des livraisons dans les écoles est due, comme indiqué plus haut, à l'absence de moyens de transport et au manque de ressources pour l'installation du matériel. La commande de camions effectuée au titre de la phase III pour remédier au problème a été rejetée par le Ministère de l'éducation car les camions ne satisfaisaient pas aux spécifications stipulées dans le contrat. Des négociations concernant les spécifications requises sont en cours avec le fournisseur.

61. S'agissant de l'enseignement supérieur, les livraisons prévues dans le cadre du programme comprennent du papier, des ouvrages médicaux, des revues spécialisées, des ouvrages techniques, du matériel pédagogique, des imprimantes

laser, des microscopes, des photocopieurs, du matériel d'impression, du matériel médical et dentaire, du matériel pour laboratoire, des équipements sportifs et du matériel de loisirs ainsi que des fournitures électriques. L'enseignement supérieur représente 34 % du montant total des crédits alloués au secteur de l'éducation au titre des phases I à IV. Le taux d'efficacité de la distribution des produits de base dans ce sous-secteur a varié de 100 % au titre de la phase II à 19 % au titre de la phase IV.

Amélioration de l'appui apporté au programme humanitaire en matière de télécommunications

62. En réponse au rapport complémentaire du Secrétaire général et à la résolution 1153 (1998), le Gouvernement iraquien a proposé une gamme de secteurs et d'activités supplémentaires qui pourraient bénéficier d'un financement au titre du programme humanitaire, notamment les télécommunications. Le Ministère des communications a fait observer, et les observateurs des Nations Unies ont confirmé, que l'état déplorable des services de télécommunication avait un effet négatif sur l'achat et la distribution des fournitures humanitaires.

63. Dans le plan de distribution renforcé, le Gouvernement iraquien a proposé divers projets et équipements dont le rapport avec l'amélioration du service du programme humanitaire n'était pas évident. Le Secrétaire général n'a donc pas été en mesure à l'époque d'approuver la demande relative aux télécommunications ni une affectation spéciale. Pour que l'approbation éventuelle des télécommunications dans le plan de distribution repose sur un fondement technique valable, l'ONU a invité les autorités iraqiennes compétentes à prendre part à un examen technique. Cet examen a été conduit pour l'ONU par des experts de l'Union internationale des télécommunications (UIT) en août 1998. Après avoir reçu confirmation que le Gouvernement iraquien avait accepté le rapport des experts de l'UIT, le Directeur exécutif du Bureau chargé du Programme Iraq a offert une assistance supplémentaire afin que le Ministère des transports et des communications puisse aligner sa demande sur le reste du plan de distribution. Cette demande a été finalement soumise au Coordonnateur des affaires humanitaires par le Ministère des affaires étrangères le 1er avril 1999. Le 13 mai 1999, le Secrétaire général a approuvé la partie sept révisée du plan de distribution pour la phase V, concernant les télécommunications (voir S/1999/559).

64. Les besoins prioritaires mis en évidence par l'Équipe mixte technique et confirmés par le Gouvernement iraquien dans sa soumission révisée pour la phase V incluent le remplacement du réseau analogique de Bagdad par des lignes de transmission numérique. Les bénéficiaires directs de ce projet parmi les installations participant au programme humanitaire incluraient 34 hôpitaux, 98 points de distribution de médicaments, 6 centres de rationnement et plusieurs milliers d'agents de distribution des vivres. Le remplacement total des trois centraux téléphoniques de Bagdad couvrirait des installations par lesquelles le Ministère de la santé et Kimadia sont en contact avec le restant des services sanitaires du pays, notamment 132 hôpitaux publics, 1 500 centres de soins de santé primaires et 52 hôpitaux privés. Pour améliorer l'efficacité des contacts entre les ministères techniques iraqiens et leurs fournisseurs, le Gouvernement iraquien envisage de remplacer des installations de communication internationales peu fiables par une nouvelle station terrestre et un central

téléphonique international reliés par une liaison analogique à micro-ondes. Des projets analogues dans le domaine des télécommunications seront entrepris lorsque les fonds nécessaires seront disponibles. L'ONU exécutera des projets comparables dans les trois gouvernorats du nord en tenant dûment compte de la compatibilité des systèmes de télécommunication avec ceux actuellement en service dans les 15 provinces.

B. Application du programme à Dohouk, Arbil et Souleimaniyeh

Produits alimentaires

65. Au 31 mars 1999, des denrées alimentaires d'une valeur de 423 049 293 dollars avaient été distribuées dans les trois gouvernorats du nord au titre de l'arrangement passé avec le Gouvernement iraquien depuis le début du programme. L'activité dans ce secteur, qui est analogue à celle menée dans le centre et le sud, vise à fournir à toute personne enregistrée un panier alimentaire représentant une ration alimentaire de 2 200 calories par jour durant chacun des six mois de la phase V. Comme dans le centre et le sud, la distribution de produits alimentaires supplémentaires dans le cadre du programme amélioré a commencé au nord du pays en janvier 1999.

66. Les événements politiques et militaires de novembre et décembre 1998 n'ont pas eu d'influence marquante sur la livraison de denrées alimentaires au nord du pays pendant la période considérée. Toutefois, l'efficacité des opérations de distribution a été en partie compromise par des problèmes liés à la mauvaise qualité de l'emballage de certains envois reçus au cours des derniers mois. Le PAM a retourné ces articles au Gouvernement. Par ailleurs, les taux de réception en temps voulu de la totalité des rations étant relativement faibles pour la population des gouvernorats du nord, le PAM cherche des méthodes permettant d'améliorer l'efficacité des livraisons alimentaires, afin de faire en sorte que les distributions au titre du programme soient équitables dans tout le pays.

67. Les vérifications ponctuelles du PAM ont permis de constater une amélioration visible des livraisons entre les dépôts ou les silos et les agents de distribution de farine pendant la période considérée puisque 95 % de ces derniers ont reçu la totalité des livraisons en temps voulu. Le PAM procède actuellement à un examen général du dispositif de livraison, ainsi qu'à des révisions des méthodes d'observation et d'analyse.

Santé et nutrition

68. Au 31 mars 1999, du matériel médical acheté directement par l'OMS et l'UNICEF, d'une valeur de 23 939 729 dollars, était arrivé dans les trois gouvernorats du nord, dont l'équivalent de 22 111 016 dollars (92 %) a été distribué depuis le début du programme. Au 31 mars 1999, les médicaments reçus dans le nord valaient 31,5 millions de dollars, soit 36 % seulement du montant alloué aux achats en gros de médicaments au titre des quatre premières phases, qui s'élevait à 88,3 millions de dollars. Au 31 mars 1999, des denrées alimentaires achetées directement par l'UNICEF et le PAM, d'une valeur de 17 524 554 dollars, étaient arrivées dans les trois gouvernorats du nord, dont l'équivalent de 15 717 768 dollars (89,6 %), a été distribué depuis le début du

programme. Les activités dans ce secteur ont visé principalement à assurer un flux continu et fiable de médicaments et de matériel médical et à fournir du lait thérapeutique et des biscuits à haute valeur protéique aux enfants souffrant de malnutrition ainsi qu'aux femmes enceintes et aux mères allaitantes.

69. L'OMS a achevé la remise en état de trois laboratoires de contrôle de la qualité de l'eau, de quatre écoles d'infirmières et d'un atelier de réparation de matériel médical et inaugurera bientôt deux départements à l'hôpital universitaire d'Arbil. Elle a également un contrat pour la fabrication, à l'échelle locale, de mobilier et d'équipement destinés à des écoles d'infirmières, des entrepôts, des écoles de médecine et des écoles dentaires. L'OMS apporte également son appui à des activités de formation consacrées à la surveillance épidémiologique afin d'améliorer les compétences et les connaissances de différentes catégories d'agents sanitaires dans divers domaines, notamment la lutte contre le paludisme, le contrôle de la qualité de l'eau, les statistiques démographiques et sanitaires, la prévention et la gestion du choléra et la santé maternelle et infantile. Elle a en outre réimprimé en grand nombre plusieurs de ses publications en vue de les distribuer au personnel sanitaire.

70. Pendant la période à l'examen, le principal objectif des activités sanitaires de l'UNICEF dans le nord est resté le renforcement des services de santé maternelle et infantile dans les établissements de soins de santé primaires. Dans cette optique, le Fonds a organisé deux campagnes nationales de vaccination contre la polio, et deux autres campagnes pour repérer les personnes ayant échappé à la vaccination, enregistrant ainsi un taux de couverture vaccinale de 95 %. Bien que la période à l'examen ait été très souvent marquée par une pénurie de vaccins contre la tuberculose, les 42 000 doses reçues en avril 1999 ont atténué le problème. Pour accroître le taux de couverture vaccinale dans le cas du tétanos, l'UNICEF, en collaboration avec les autorités sanitaires des trois gouvernorats du nord, a mené deux campagnes de vaccination dont ont bénéficié 56 716 femmes en âge de procréer. Quatre chambres froides et 46 salles pour groupes électrogènes ont en outre été construites dans 46 établissements de santé en vue d'améliorer les services offerts par les autorités sanitaires locales au titre du programme élargi de vaccination (PEV). Il est ainsi devenu plus facile de stocker comme il convient les vaccins associés au programme PEV dans les entrepôts et les centres de vaccination. Dans le même temps, 52 agents sanitaires ont été formés aux techniques de vaccination ainsi qu'à l'utilisation d'ordinateurs et d'appareils pour électrocardiogramme. En collaboration avec les partenaires chargés de l'exécution du programme, le Fonds a également distribué 2 205 appareils de prothèse et d'orthopédie, des béquilles destinées aux enfants handicapés et des embouts en caoutchouc. Mille quatre cent soixante-quinze patients ont assisté à des séances de physiothérapie et 172 autres, dont des enfants de moins de 15 ans, sont déjà inscrits et recevront ce type de soins. Trente-quatre personnes ont reçu des appareils de prothèse et d'orthopédie et 534 autres bénéficieront du matériel fourni pour la réparation de ces appareils. Au total, 568 appareils de prothèse et d'orthopédie ont été réparés.

71. L'étude sur l'état nutritionnel que l'UNICEF et les autorités sanitaires locales ont effectuée en novembre 1998 montre que la prévalence de la

malnutrition générale continue de diminuer. Elle est tombée de 19,3 % en août 1996 à 13,6 % en novembre 1998. La malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans a également diminué, passant de 2,7 % en avril 1998 à 1,7 % en novembre 1998. En revanche, la malnutrition chronique s'est maintenue aux alentours de 24 % ces six derniers mois, taux relativement élevé pour la région. La prévalence de tous les types de malnutrition (chronique, insuffisance pondérale et aiguë) a progressivement diminué depuis 1996, et cette tendance s'est poursuivie au cours des six derniers mois. Ces résultats s'expliquent par une amélioration continue des pratiques alimentaires et une plus grande efficacité de la lutte contre la diarrhée et les infections chez les jeunes enfants. Ils sont également dus en partie au programme de nutrition ciblée, géré par l'UNICEF en collaboration avec les autorités sanitaires locales, ainsi qu'au programme complémentaire du PAM, qui consiste à distribuer des rations supplémentaires aux enfants souffrant de malnutrition et à leur famille.

72. Depuis la mise en place du programme de nutrition, en juillet 1997, 230 tonnes de lait thérapeutique et 189 tonnes de biscuits à haute teneur protéique ont été distribuées à 116 000 enfants souffrant légèrement de malnutrition et 17 770 autres souffrant de malnutrition aiguë, à titre cumulatif sur toute la période. Ces six derniers mois, 14 200 enfants souffrant de malnutrition, dont 1 000 souffrant de malnutrition aiguë, ont bénéficié du programme de nutrition de l'UNICEF. Le PAM a distribué 28 924 tonnes de denrées alimentaires depuis le début de son programme de nutrition.

73. Les fonds alloués au sous-secteur au titre de la phase IV étant insuffisants, le programme de nutrition du PAM a été modifié pendant la période à l'examen pour que les groupes bénéficiaires ne soient pas trop touchés par la pénurie temporaire de produits alimentaires. Le PAM a concentré son attention sur les groupes les plus vulnérables, à savoir les enfants souffrant de malnutrition et leur famille, les femmes enceintes, les mères allaitantes, les patients hospitalisés et les personnes résidant dans des établissements sociaux. Pour que ces groupes reçoivent leur ration complète, ou presque, le PAM a réduit les rations supplémentaires distribuées aux ménages dirigés par des femmes de novembre 1998 à janvier 1999. Cette mesure a été annulée en février 1999. Il convient de noter que ces ménages ont continué à recevoir la ration générale complète prévue par la résolution 986 (1995) du Conseil de sécurité pendant toute la période à l'examen.

74. L'UNICEF a apporté son appui à un programme de protection de l'enfant dans le nord au titre des activités nutritionnelles pendant la phase II, et dans le cadre des activités sanitaires pendant les phases III et IV. Au 31 mars 1999, des fournitures consacrées à la protection de l'enfant, d'une valeur de 3 237 674 dollars, étaient arrivées dans les trois gouvernorats du nord depuis le début du programme, dont l'équivalent de 1 383 923 dollars (42,7 %) a été livré à des homologues. Depuis la mise en place de ce programme, 581 assistants sociaux, enseignants et dispensateurs de soins ont été formés en vue d'améliorer la qualité des services destinés aux enfants défavorisés, dont 404 (70 %) au cours des six derniers mois. Des services sont offerts aux enfants non accompagnés dans 25 centres d'accueil sous les auspices des autorités locales. Une formation a également été dispensée à 163 gestionnaires et administrateurs des affaires sociales. Un cours de formation a en outre été organisé à l'intention de 40 enseignants et agents de santé et 30 parents d'enfants

sourds-muets. L'UNICEF a également participé à la réalisation de 700 pochettes d'information sur les mines destinées aux écoles et apporté un appui aux installations de production de prothèses et d'appareils orthopédiques pour enfants handicapés.

Eau et assainissement

75. Au 31 mars 1999, des apports destinés au secteur de l'eau et de l'assainissement d'une valeur de 44 919 373 dollars étaient arrivés dans les trois gouvernorats du nord depuis le début du programme, dont l'équivalent de 34 247 218 dollars (76 %) avait été installé ou livré aux utilisateurs. L'UNICEF a mis l'accent sur la quantité et la qualité de l'eau, en assurant l'entretien des installations de traitement et des réseaux de canalisations existants dans les zones urbaines, et en aménageant de nouvelles installations dans les zones rurales, en vue d'améliorer l'assainissement et l'approvisionnement en eau salubre. L'OMS, en collaboration avec l'UNICEF, surveille les niveaux de contamination de l'eau. Faute de ressources financières suffisantes allouées à ce secteur au titre de la phase IV, seuls ont pu être exécutés les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement de l'UNICEF en milieu rural. La situation se redresse actuellement puisque, au titre de la phase V, la priorité a été donnée aux projets menés dans les zones urbaines.

76. L'UNICEF continue d'assurer l'entretien des installations de traitement, en remplaçant les pompes défectueuses, et en détectant et colmatant les fuites dans les réseaux de distribution urbains. Au total, 271 pompes ont été remplacées, dont 135 – soit près de 50 % – au cours des six derniers mois. Plus de 130 kilomètres de canalisations ont été réparés ou construits, dont 110, ou 74 %, au cours des six derniers mois. Trente-trois groupes électrogènes/transformatrices ont été installés ou fournis en vue d'assurer une alimentation de secours dans les stations de pompage. Le pays étant largement approvisionné en chlore et en sulfate d'alun, ces intrants, utilisés en association, ont permis de fournir une quantité croissante d'eau traitée aux populations urbaines. À date, 328 tonnes de chlore gazeux ou en poudre et 1 120 tonnes de sulfate d'alun ont été distribuées aux systèmes d'approvisionnement en eau dans les trois gouvernorats, au bénéfice de plus de 1,2 million d'habitants.

77. Sur les 414 appareils de javellisation prévus au titre des phases I à III, 305, ou 74 %, ont été installés, renforçant la capacité des autorités locales à approvisionner en eau potable quelque 800 000 personnes dans les zones urbaines et semi-urbaines. Il était prévu de construire ou réparer 275 postes de javellisation au cours des trois premières phases et à date, on a réparé 91 postes de javellisation et de pompage, soit 33 %, au bénéfice de plus de 380 000 personnes. On a rénové de même huit entrepôts et stations de traitement de l'eau.

78. Au cours des trois premières phases, 20 compacteurs de déchets et 11 camions de vidange ont été livrés, ce qui a permis de traiter près de 600 tonnes de déchets solides et liquides par jour dans les trois plus grandes villes et les agglomérations environnantes. Au cours de la phase IV, le parc des véhicules de voirie s'est encore élargi puisque 13 compacteurs de déchets, quatre camions de vidange, huit camions gros porteurs, deux rouleaux, deux

excavatrices et deux tombereaux ont été fournis, ce qui a renforcé de plus de la moitié les capacités des autorités locales. On a construit au total 7 441 mètres de conduites d'évacuation des eaux usées.

79. Dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, l'OMS collabore avec les autorités sanitaires locales pour tester des échantillons d'eau sur les lieux de traitement. Les essais réalisés récemment révèlent une amélioration progressive. L'incidence de la contamination bactériologique est tombée de 24 % pour les échantillons prélevés il y a un an, à 13 % pour ceux prélevés il y a six mois, et à 10 % pour ceux qui ont été prélevés dernièrement.

80. L'UNICEF a mis en chantier, au titre des phases I à III, 780 projets relatifs à l'eau dans les zones rurales, dont 387, ou 50 %, ont été entièrement exécutés. Eu égard à l'assainissement rural, l'organisation prévoyait d'installer 5 273 toilettes individuelles et 75 latrines publiques; au moment de l'établissement du présent rapport, 2 818 toilettes individuelles, soit 53 % du nombre prévu, et 60 latrines publiques, soit 80 % du nombre prévu, avaient été installées. Les besoins évoluant à mesure de la remise en état des établissements humains, l'UNICEF collabore étroitement avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) à l'actualisation et à la satisfaction de ces besoins. Des comités ont été créés dans les zones rurales pour assurer localement la diffusion d'informations concernant l'hygiène individuelle et les techniques à employer pour l'évacuation des eaux usées. D'après les estimations de l'UNICEF, grâce à la réalisation de projets relatifs à l'eau, la quantité d'eau salubre disponible serait passée de 25 à 50 litres par personne et par jour environ. En conséquence, 75 % des besoins en eau devraient être couverts à l'heure actuelle, contre 60 % avant le lancement du programme; en matière d'assainissement, les besoins devraient maintenant être couverts à plus de 52 % contre 46 % auparavant.

Agriculture

81. Comme indiqué ci-dessus au paragraphe 46, les trois gouvernorats du nord pâtiront probablement tout autant que le centre et le sud du pays des effets de la sécheresse. Selon une enquête récente de la FAO, les surfaces cultivées en blé et en orge diminueront respectivement de 17 et 32 %, ce qui entraînera une baisse de la production de 9 % pour le blé et de 14 % pour l'orge. Le niveau d'eau baissant dans les réservoirs, les centrales hydroélectriques auront une production très restreinte, ce qui, par ricochet, aura des effets préjudiciables sur la production de volailles et l'efficacité des systèmes d'irrigation. La sécheresse devrait mettre en péril le programme de reboisement, et d'énormes efforts devront être consentis pour sauver les jeunes plants qui poussent dans les bassins versants des barrages.

82. Au 31 mars 1999, des apports destinés au secteur agricole d'une valeur de 72 248 545 dollars étaient arrivés dans les trois gouvernorats du nord depuis le début du programme, dont l'équivalent de 56 487 102 dollars (78 %), avait été installé sur des sites ou livré aux utilisateurs. Dans ce secteur, la FAO s'est surtout employée à fournir des intrants agricoles (pièces détachées, machines, pompes, semences et engrais), mener des campagnes de protection phytosanitaire et de vaccination animale, mettre en oeuvre un programme de reboisement,

remettre en état les exploitations avicoles et relever l'infrastructure des services agricoles.

83. En ce qui concerne l'élevage, on a continué à fournir des vaccins et médicaments contre un certain nombre de maladies, dont le charbon bactérien, le charbon symptomatique, la variole caprine et ovine, l'entérotaxémie, la peste bovine, la fièvre aphteuse et les parasites externes et internes. La région connaît actuellement des épidémies de fièvre aphteuse et de peste des petits ruminants qui se traduisent par un taux de mortalité élevé chez ces animaux.

84. Huit pépinières ont été aménagées dans les trois gouvernorats dans le but de faire pousser 3,2 millions de plants d'arbres forestiers. L'initiative vise essentiellement à reboiser les zones touchées par la dégradation naturelle et l'érosion des sols, tout particulièrement dans les bassins versants des barrages et des rivières. Au 31 mars 1999, 150 000 plants d'arbres forestiers avaient été plantés sur 325 hectares dans les bassins versants des barrages de Dokan, de Derbendikhan et de Dohouk. Un inventaire forestier régional a été entrepris.

85. Les cultures maraîchères, les vergers et les rizières ont prospéré grâce à la fourniture des intrants nécessaires à l'entretien des systèmes d'irrigation. À ce jour, 2 549 cultivateurs sur 4 592 hectares de terres arables ont bénéficié de l'installation de pompes et tuyaux d'irrigation portables et de puits tubulaires, de la réalisation de 25 petits projets d'irrigation et de la remise en état et de l'entretien des structures d'irrigation existantes.

86. La distribution d'aliments, de vaccins et de médicaments pour volaille, ainsi que de matériel d'aviculture et de poules pondeuses a fortement contribué à relancer l'élevage des volailles, procurant à la population une source de protéine animale de plus en plus abondante et abordable. À l'heure actuelle, outre un important projet d'aviculture dans le gouvernorat de Dohouk, 300 fermes petites et moyennes sont au stade de la production et neuf couvoirs et cinq abattoirs de poulets fonctionnent pleinement alors qu'avant le lancement du programme, seules tournaient 25 entreprises avicoles et ce, au ralenti. En conséquence, le cours du poussin d'un jour a baissé de plus de 50 % et celui des volailles vivantes prêtes à la consommation, de quelque 30 %.

87. La reprise de l'industrie alimentaire devrait contribuer à terme à stabiliser le marché des produits agricoles, créer des emplois et générer des revenus. Des contrats ont été conclus pour la remise en état d'usines produisant du concentré de tomate et des jus de fruits concentrés dans le gouvernorat d'Arbil ainsi que d'usines d'extraction d'huiles végétales et de laiteries industrielles dans le gouvernorat de Souleimaniyeh. On examine actuellement la possibilité de remettre en état des usines d'extraction d'huiles végétales et des laiteries industrielles à Dohouk ainsi qu'une fabrique de confitures à Koysinjak.

Électricité

88. Au 31 mars 1999, des équipements électriques d'une valeur de 23 050 023 dollars étaient arrivés dans les trois gouvernorats du nord depuis le début du programme. Sur ce total, du matériel d'une valeur de 17 084 427 dollars (74 %) avait été distribué aux lieux d'installation. Le

premier objectif des activités a été d'enrayer la détérioration des réseaux de distribution et de transport, de remettre en état les deux centrales hydroélectriques des barrages de Dokan et de Derbandikhan et de fournir des moyens de production d'électricité de secours à la commune d'Arbil.

89. Le remplacement des boulons d'ancrage des vannes du déversoir et la révision des mécanismes de manoeuvre ont été achevés sur le barrage de Derbandikhan. Les vannes ont été essayées à sec avec succès et elles seront essayées en eau quand le niveau du réservoir s'élèvera. Les travaux de resurfage des roches de la partie amont du barrage de Derbandikhan sont presque terminés. Le mécanisme de levage de la vanne d'admission des conduites d'aspiration a été livré et est en cours d'installation. Les matériaux nécessaires pour réparer les fuites dans les conduites d'admission ont été achetés et les travaux devraient commencer rapidement.

90. Quatre groupes diesel de 2,2 MW, qui assureront provisoirement l'alimentation en électricité des stations de pompage de l'eau et des hôpitaux du gouvernorat d'Arbil, ont été installés et devraient entrer en service à la fin de mai 1999. Une ligne de transport de l'électricité sous tension de 33 kilovolts et cinq sous-stations mobiles ont été installés et mis sous tension pour assurer l'approvisionnement régulier en électricité de la station de pompage de l'eau d'Ifraz qui procure une grande partie de l'eau consommée par la ville d'Arbil.

91. La remise en état de trois sous-stations dans le gouvernorat de Dohouk est achevée. Les travaux considérables nécessités par la définition des spécifications pour la sous-station d'Azmia (Souleimaniyeh) et celle d'Arbil nord, qui sont de nouveaux projets, sont terminés et le dossier d'appel d'offres pour ces installations et pour un ensemble intégré de projets clefs en main est en cours de traitement.

92. La remise en état du réseau de distribution a progressé fût-ce à petits pas en raison de la lenteur des arrivées de transformateurs et de fournitures connexes. Au total, 245 transformateurs de distribution ont été installés pendant la période examinée et les accessoires nécessaires d'urgence ont été achetés sur place. L'étude du réseau de distribution, menée dans le but d'améliorer la fiabilité et l'efficacité du réseau, a été achevée et les données recueillies seront analysées au moyen de progiciels spécialisés.

93. L'alimentation en eau des réservoirs des barrages de Dokan et de Derbandikhan semble incertaine car peu de neige est tombé sur les montagnes durant l'hiver et les eaux de ruissellement ont été peu abondantes en avril-mai 1999. Pour la période d'octobre 1998 à mars 1999, le débit moyen à l'entrée du réservoir de Dokan a été de 97 mètres cubes par seconde, alors que la moyenne de long terme est de 216 mètres cubes par seconde. Pour le réservoir de Derbandikhan, les chiffres correspondants sont de 65 mètres cubes par seconde et 191 mètres cubes par seconde, respectivement. D'après les tendances actuelles, le débit moyen d'entrée pour la saison annuelle 1998-1999 est estimé à 85 mètres cubes par seconde pour Dokan et 45 mètres cubes par seconde pour Derbandikhan. Pour maintenir une production d'électricité normale, il faut un débit d'entrée annuel moyen d'environ 200 mètres cubes par seconde pour Dokan et 180 mètres cubes par seconde pour Derbandikhan, alors que les chiffres actuels

pour la saison ne représentent respectivement que 42,5 % et 25 % des besoins. Dans ces conditions, la production réduite d'électricité au cours de l'année à venir nuira gravement aux conditions d'existence de la population et la situation humanitaire se détériorera davantage encore. Par ailleurs, de grandes quantités d'eau sont généralement libérées des réservoirs pour répondre aux besoins d'irrigation durant les mois d'été, ce qui pourrait réduire plus encore la production totale d'électricité en hiver.

94. Tout le matériel et les matériaux achetés lors de la phase I sont arrivés. En revanche, l'arrivée des matériels et matériaux achetés lors des phases II et III est toujours lente et pèse sur le taux d'exécution. Les modalités d'exécution du programme sont en cours de modification. L'exécution directe par le PNUD devrait accélérer les rythmes d'achat et d'exécution. Cependant, la situation générale du secteur de l'électricité reste toujours très inquiétante. L'ensemble de la région est toujours soumis à de graves pénuries d'alimentation en électricité. Les gouvernorats de Souleimaniyeh et d'Arbil reçoivent leur électricité de deux centrales situées à Souleimaniyeh, couplées à un réseau de transport et de distribution. En revanche, le gouvernorat de Dohouk obtient un approvisionnement très insuffisant par le réseau de l'administration centrale. Les deux centrales hydroélectriques de Souleimaniyeh ont un urgent besoin de remise en état et les travaux à cet effet sont en cours. En raison de la pénurie générale d'électricité dans les trois gouvernorats du nord, une étude de faisabilité pour évaluer les différentes possibilités de production d'électricité commencera dans les tout prochains mois. Des centrales électriques devraient être installées sur la base des recommandations qui en résulteront, en consultation avec le Gouvernement. L'exécution progresse de manière équitable, conformément aux listes de priorité dressées par les autorités responsables du secteur de l'électricité et suivant la disponibilité des moyens nécessaires.

Éducation

95. Au 31 mars 1999, des fournitures pour l'éducation d'une valeur de 24 413 381 dollars étaient arrivées dans les trois gouvernorats du nord depuis le commencement du programme. Sur ce total, des fournitures d'une valeur de 18 027 287 dollars (73,8 %) ont été livrées aux écoles et aux imprimeries. Les activités ont porté principalement sur la remise en état des écoles primaires et secondaires, la construction d'un petit nombre d'écoles nouvelles, la distribution de pupitres pour les élèves et les enseignants et d'autres fournitures scolaires, et l'apport d'un appui aux établissements de formation des enseignants et d'une aide au développement des imprimeries ainsi qu'aux universités et aux instituts d'enseignement.

96. Au total, 114 480 pupitres d'élève et 3 000 bureaux d'enseignants ont été produits et distribués par l'UNESCO au cours des phases I à III. Jusqu'à présent, 281 écoles ont été remises en état au titre des programmes distincts de l'UNICEF et de l'UNESCO. Un total de 58 190 pochettes de documentation éducative, commandées lors des phases I et II, a été distribué. Un lot supplémentaire de pochettes du même type, achetées lors des phases III et IV, sera distribué à la rentrée scolaire 1999-2000. L'UNESCO indique que 500 000 manuels scolaires du niveau secondaire ont été distribués dans les gouvernorats du nord, sur les 2 millions de manuels prévus par un accord conclu

entre elle et le Ministère de l'éducation à Bagdad. Les 1,5 million de manuels restants devraient être imprimés dès l'arrivée des matériaux nécessaires à Bagdad. Au titre de la phase III, l'UNICEF a distribué aux écoles 12 999 radiateurs à pétrole et 6 160 tableaux noirs. La fabrique de craie commandée par l'UNESCO au titre de la phase I devrait ouvrir en septembre 1999. En attendant, cette organisation a distribué 2,5 millions de bâtons de craie pour répondre aux besoins les plus urgents.

97. Dans le cadre d'une évaluation des résultats du programme faite en février 1999 par l'UNESCO, l'UNICEF et le Groupe d'observation par région géographique, une enquête a eu lieu auprès de 143 écoles primaires et intermédiaires/secondaires à Arbil, Dohouk et Souleimaniyeh. Les résultats montrent que l'école moyenne disposait de 76 % du nombre de tables nécessaires, 76 % de la quantité minimum de moyens pédagogiques, 40 % du nombre minimum de manuels et 88 % du nombre minimum de tableaux noirs. Les installations scolaires se sont nettement améliorées. Malgré les pénuries constatées, les résultats de l'enquête ont indiqué que 99 % des écoles étudiées reçoivent des fournitures du programme.

98. Les interventions du programme ont aidé à freiner la dégradation générale des bâtiments scolaires, et l'investissement aux niveaux primaire et secondaire se maintient depuis deux années scolaires consécutives. Dans le court terme, la possibilité de disposer régulièrement de fournitures et de moyens essentiels pour les élèves et pour les enseignants a aidé également à stabiliser dans une certaine mesure la fréquentation scolaire et a amélioré l'environnement physique pour les élèves et pour les enseignants dans les écoles.

99. L'OMS a financé un projet d'éducation pour la formation du personnel infirmier dans la phase II et pour l'enseignement supérieur dans les phases IV et V. Deux écoles de formation du personnel infirmier et deux foyers destinés à ce personnel ont été rénovés et meublés. Du matériel de formation et des documents et autres articles de formation destinés aux enseignants et aux élèves ont été achetés ou imprimés. Les activités destinées à améliorer les compétences pédagogiques et la définition des programmes se sont poursuivies également. Des revues médicales pour l'enseignement supérieur et des ouvrages de référence destinés aux écoles de médecine sont en cours de livraison, et du matériel a été commandé pour les écoles de médecine, les écoles dentaires et les autres établissements qui forment le personnel paramédical. La bibliothèque de l'école de médecine de Souleimaniyeh a été rénovée.

Remise en état des établissements humains

100. Au 31 mars 1999, des fournitures et des fonds destinés à la remise en état des établissements humains d'une valeur de 42 594 885 dollars étaient arrivés dans les trois gouvernorats du nord, sur lesquels un montant de 20 719 836 dollars (45 %) avait été utilisé ou distribué. Les activités ont porté principalement sur la remise en état des logements, de l'infrastructure et des services collectifs dans les zones urbaines, semi-urbaines et rurales, afin d'encourager les personnes déplacées à revenir volontairement ou moyennant une aide, de telle sorte qu'elles puissent s'installer de façon permanente.

101. Sur chacun des sites de réinstallation retenus, l'approche suivie par le Centre des Nations Unies pour les établissements humains consiste à mettre en place un ensemble de moyens en consultation avec les autorités locales. Cet ensemble comprend, par exemple, des abris ou des logements et un certain nombre d'autres équipements, comme des routes, des ponts, des écoles, des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement, et des services pour l'agriculture. Les projets comprennent donc des activités de construction diverses. Sur les 608 projets engagés, 299 sont achevés, 238 sont en cours de travaux et 71 en sont au stade de la préparation ou de la passation des marchés.

102. Les écoles et les centres de soins, les équipements d'approvisionnement en eau et les routes d'accès sont les moyens d'appui les plus importants qui sont fournis aux centres et villages remis en état. Sur les 223 écoles prévues au titre des cinq phases, 106 sont achevées, 89 sont en cours de construction et 28 en sont au stade de la préparation ou de la passation des marchés. Sur les 126 projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement, 57 sont achevés, 62 sont en cours de travaux et 7 en sont aux stades de la préparation ou de la passation des marchés. Quarante-trois routes d'accès ont été prévues pour desservir 264 villages. Quarante-huit d'entre elles sont achevées, 24 sont en cours de construction et 11 sont en préparation. Sur un total de 67 centres de soins prévus, 31 sont achevés, 25 sont en cours de construction et 11 sont en préparation. L'une des principales difficultés vient toujours du fait que la construction des centres de soins prend moins de temps qu'il n'en faut aux autorités locales et à l'OMS pour trouver le personnel voulu et fournir l'équipement nécessaires.

103. Durant la période examinée, le Centre des Nations Unies pour les établissements humains a procédé à une analyse approfondie de l'impact du programme. D'après ses résultats, 30 000 personnes ont reçu un logement, 50 000 élèves ont de nouvelles écoles, 203 villages bénéficient des services de nouveaux centres de soins, 114 villages ont des systèmes d'approvisionnement en eau et 264 villages sont desservis par des routes d'accès. Au total, depuis le lancement du programme, 1 050 villages ont reçu des services ou des logements, les avantages profitant à une population rurale de 250 000 personnes. Dans les zones urbaines et semi-urbaines, plus de 500 000 personnes ont bénéficié du programme.

Activités de déminage

104. Au 31 mars 1999, des fournitures et des fonds d'une valeur de 10 552 400 dollars destinées au programme de déminage étaient parvenus aux trois gouvernorats du nord depuis le début du programme, dont 8 160 526 dollars (77 %) avaient été utilisés ou distribués. L'objectif central des activités dans ce secteur a été d'identifier les champs de mines existants, de former des démineurs locaux, des équipes de levés, et du personnel du Centre de fabrication de prothèses, ainsi que d'exécuter des opérations de déminage et d'apporter une aide aux victimes de blessures par mine.

105. Le projet a permis de former, pendant la seconde moitié de la période considérée, 150 démineurs, 8 auxiliaires sanitaires et 26 chefs d'équipe supplémentaires, et de constituer ainsi trois équipes nouvelles de 37 hommes. Ces équipes ont été déployées pendant un mois, mais l'absence de matériel de

communication et des problèmes liés à l'entretien du nouveau détecteur de mines ont obligé le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) à laisser les équipes au repos en attendant que la situation soit résolue avec le Ministère des affaires étrangères. En outre, le personnel du Centre de fabrication de prothèses à Dohouk a reçu une formation pendant un mois. Le programme interne de suivi et d'évaluation, confié à deux équipes de suivi et de formation composées de personnel local, a commencé, ainsi que le recrutement et l'utilisation de personnel local dans les équipes de déminage manuel. Aujourd'hui, sept des équipes de déminage manuel sont composées uniquement de personnel local.

106. Sur le plan opérationnel, l'UNOPS a déminé 459 151 mètres carrés de terres agricoles, horticoles, de zones résidentielles et de pâturages pendant cette période, ce qui représente 72 % des résultats totaux obtenus pendant les 11 mois d'activité écoulés depuis mai 1998. En outre, plus de 1 420 engins ont été détruits pendant cette période. Les équipes de levés de niveau 1 ont couvert 110,3 kilomètres carrés de champs de mines et interrogé 3 126 personnes handicapées, dont des personnes blessées par mine, pendant la période considérée. Les équipes de levés de niveau 2 ont couvert techniquement 490 227 mètres carrés de champs de mines et 213 828 mètres carrés ont fait l'objet de levés de niveau 3 et rendus à leurs propriétaires. Les deux centres de fabrication de prothèses, à Halabja et à Diana, ont fabriqué 285 prothèses et en ont doté des personnes handicapées, ont dispensé des soins de physiothérapie à 671 patients, ont assuré l'entretien des prothèses de 95 patients, ont fourni à des patients 69 appareils d'aide à la marche et ont traité 1 192 patients victimes de blessures par mine.

107. Des améliorations apportées sur le plan de l'instruction, de la gestion et de la répartition des tâches, ainsi que l'utilisation de chiens dans les opérations de déminage expliquent la progression des résultats obtenus par le programme. L'UNOPS a organisé un certain nombre de séances d'information sur le projet, destinées aux autorités locales à tous les niveaux, pour qu'elles aient une meilleure image du projet, qu'elles appréhendent mieux les tâches prioritaires et qu'elles s'y impliquent.

V. OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS

108. Je tiens à souligner à nouveau les observations et recommandations figurant dans le rapport sur l'examen et l'évaluation de la mise en oeuvre du programme humanitaire, que j'ai présenté au Conseil de sécurité le 28 avril 1999 (S/1999/481, par. 114 à 127).

ANNEXE I

Situation des comptes Iraq ouverts par les Nations Unies

1. Au 31 mars 1999, sur les 5,2 milliards de dollars autorisés en application de la résolution 1210 (1998) du Conseil de sécurité, 1 606 400 000 dollars avaient été déposés sur le compte pour la phase V, ce qui portait le total des ventes de pétrole effectuées depuis le début du programme à 10 993 200 000 dollars.

2. Les fonds reçus à ce jour au titre des recettes pétrolières et les dépenses correspondantes se répartissent comme suit :

a) Un montant de 5 508 000 000 dollars a été affecté à l'achat de fournitures humanitaires par le Gouvernement iraquien, comme prévu à l'alinéa a) du paragraphe 8 de la résolution 986 (1995). Par ailleurs, un montant de 104,7 millions de dollars d'intérêts portés par ce compte a été utilisé pour l'achat de fournitures humanitaires dans les gouvernorats du centre et du sud de l'Iraq. En outre, un montant de 238 millions de dollars était dû pour le remboursement d'achats en vrac faits par le Gouvernement iraquien pour la partie nord du pays et a été distribué par le Programme humanitaire interorganisations des Nations Unies. Les lettres de crédit émises au nom de l'ONU par la Banque nationale de Paris pour le paiement de ces fournitures destinées à l'ensemble du pays se sont élevées à 5 610 700 000 dollars au titre des phases I à V;

b) Un montant de 1 350 200 000 dollars a été affecté à l'achat de fournitures humanitaires devant être distribuées dans les trois gouvernorats du nord de l'Iraq par le Programme humanitaire interorganisations des Nations Unies, comme prévu à l'alinéa b) du paragraphe 8 de la résolution 986 (1995) du Conseil de sécurité, tel que modifié par le paragraphe 2 de la résolution 1153 (1998) du Conseil de sécurité. Les dépenses afférentes à l'achat de fournitures humanitaires approuvées par le Comité du Conseil de sécurité se sont élevées à 881,6 millions de dollars;

c) Un montant de 3 269 000 000 dollars a été viré directement au Fonds d'indemnisation des Nations Unies, conformément à l'alinéa c) du paragraphe 8 de la résolution 986 (1995) du Conseil. Au 31 janvier 1999, un montant total de 125,4 millions de dollars avait été affecté au financement des dépenses de fonctionnement de la Commission d'indemnisation et un montant de 2 716 200 000 dollars aux premier, deuxième, troisième et quatrième versements dus au titre des réclamations des catégories A et C;

d) Un montant de 230 millions de dollars a servi à défrayer l'ONU des dépenses opérationnelles et administratives entraînées par l'application de la résolution 986 (1995) du Conseil, comme prévu à l'alinéa d) du paragraphe 8 de la résolution. Les dépenses administratives encourues à ce titre par l'ensemble des organismes des Nations Unies concernés par l'application de la résolution se sont élevées à 152,9 millions de dollars;

e) Un montant de 78 millions de dollars a été affecté à la Commission spéciale des Nations Unies sur le désarmement de l'Iraq au titre de ses dépenses de fonctionnement, comme prévu à l'alinéa e) du paragraphe 8 de la résolution

/...

986 (1995) du Conseil. Les dépenses de la Commission spéciale se sont élevées à 55,2 millions de dollars;

f) Un montant de 425,2 millions de dollars a été réservé pour couvrir les frais de transport du pétrole et des produits pétroliers iraqiens exportés, via la Turquie, par l'oléoduc Kirkouk-Yumurtalik, conformément à l'alinéa f) du paragraphe 8 de la résolution 986 (1995) du Conseil et aux procédures adoptées par le Comité du Conseil de sécurité. Sur ce montant, 338 millions de dollars ont été versés au Gouvernement turc;

g) Un montant de 103,9 millions de dollars a été viré directement au compte séquestre ouvert en vertu des résolutions du Conseil 706 (1991) du 15 août 1991 et 712 (1991) du 19 septembre 1991 aux fins des paiements envisagés au paragraphe 6 de la résolution 778 (1992) du Conseil, en date du 2 octobre 1992, comme prévu à l'alinéa g) du paragraphe 8 de la résolution 986 (1995) du Conseil, puis au paragraphe 34 de mon rapport du 25 novembre 1996 (S/1996/978). Le total des paiements effectués s'est élevé à 84,3 millions de dollars.

ANNEXE II

Recettes pétrolières et lettres de crédit pour le financement
des fournitures humanitaires au 31 mars 1999

Recettes pétrolières			
Phase	Dernier dépôt	Nombre de lettres de crédit	Valeur des lettres de crédit émises (en dollars É.-U.)
I	27 juin 1998	123	2 149 806 395,99
II	2 janvier 1998	130	2 124 569 788,26
III	30 juin 1998	186	2 085 326 345,25
IV	28 décembre 1998	280	3 027 147 422,35
V (en cours)	au 31 mars 1999	298	1 573 858 234,90 ¹
Total		1 017	10 960 708 186,75

¹ Au 31 mars 1999, sur un montant attendu de recettes pétrolières de 3 428 080 000 dollars, seuls 1 573 858 234, 90 dollars avaient été perçus; le montant des recettes pétrolières peut varier à la suite de fluctuations des prix du marché.

Lettres de crédit pour le financement des fournitures humanitaires destinées au compte ESB (53 %)
et aux achats d'articles en grandes quantités

Phase	Nombre de lettres de crédit émises	Valeur des lettres de crédit émises (en dollars É.-U.)	Paiements effectués par les banques à la livraison (en dollars É.-U.)
I	867	1 229 078 786,79	1 205 873 388,92
II	531	1 197 385 722,53	1 121 719 189,01
III	628	1 175 751 165,29	978 917 022,74
IV Fournitures humanitaires	636	1 440 203 396,34	701 733 555,39
V Pièces de rechange (secteur pétrolier)	393	220 760 254,59	511 245,66
VI (en cours)	101	347 515 754,40	475 000,00
Total	3 156	5 610 695 079,94	4 009 229 401,72
